



HAL
open science

Approvisionnement en produits vivriers d'une ville secondaire ivoirienne à l'ère de la mondialisation : l'exemple de Divo.

Dabié Désiré Axel Nassa

► To cite this version:

Dabié Désiré Axel Nassa. Approvisionnement en produits vivriers d'une ville secondaire ivoirienne à l'ère de la mondialisation : l'exemple de Divo.. 2010. halshs-00476299

HAL Id: halshs-00476299

<https://shs.hal.science/halshs-00476299>

Preprint submitted on 26 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Approvisionnement en produits vivriers d'une ville secondaire ivoirienne à l'ère de la mondialisation : l'exemple de Divo.

Nassa Dabié Désiré Axel*

dabie@voila.fr

Résumé : - La forte concentration de la population dans les agglomérations urbaines au détriment des campagnes relance les inquiétudes des gouvernants sur la question de l'approvisionnement des zones urbaines en produits vivriers en Côte d'Ivoire. Cette inquiétude est d'autant plus fondée en ces temps de la mondialisation où la crise alimentaire déstabilise le monde et où les populations des grands centres urbains manifestent contre la hausse des prix des denrées alimentaires.

Cette contribution propose un schéma explicatif général de l'approvisionnement d'une ville secondaire (Divo) en produits vivriers alors que l'essentiel de sa production régionale est tournée en direction d'Abidjan, la plus grande métropole distante de 200 km. En étudiant la manière dont cette ville est approvisionnée, nous proposons l'hypothèse qu'à cause de l'existence de l'important marché de consommateurs de près de 5 millions dans la principale ville ivoirienne (Abidjan), la ville de Divo a du mal à capter l'ensemble des flux de produits vivriers cultivés dans sa région.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Divo, Approvisionnement, vivriers, marchés, mondialisation

Introduction

La mondialisation actuelle, redessine la carte des lieux, unifie les marchés, y compris non monétaires. Elle réorganise les espaces en les intégrant les uns aux autres. Ce qui n'était qu'ensemble de localisations séparées devient système spatial, favorable à la mise en relation des lieux. Cela signifie une interdépendance des localités malgré leur singularité. Ainsi aboutissons-nous à la constitution d'un espace de mondialité d'échanges où chaque localité a une capacité à influencer d'autres lieux et *vis versa*.

En Côte d'Ivoire, Abidjan, une des métropoles ouest africaines portuaires à l'interconnexion des réseaux mondiaux et des échelles géoéconomiques nationales, continentales, est aussi interface de la globalisation. Ce processus s'y manifeste à degrés divers : Elle est ville-siège de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), du Marché des Arts et du Spectacle Africain (MASA) et principal foyer de consommation nationale voire sous-régional mettant en relation acheteurs et vendeurs qui s'appuient sur une logistique efficace (diversité des modes de transport, marché, fret, stockage et télécommunications). C'est une ville qui assure l'articulation de la Côte d'Ivoire non seulement avec les pays de l'espace ouest-africain, mais également avec l'ensemble des villes nationales (Nassa, 2008). Pour les habitants du pays, le phénomène de la mondialisation a transformé la vie de tous.

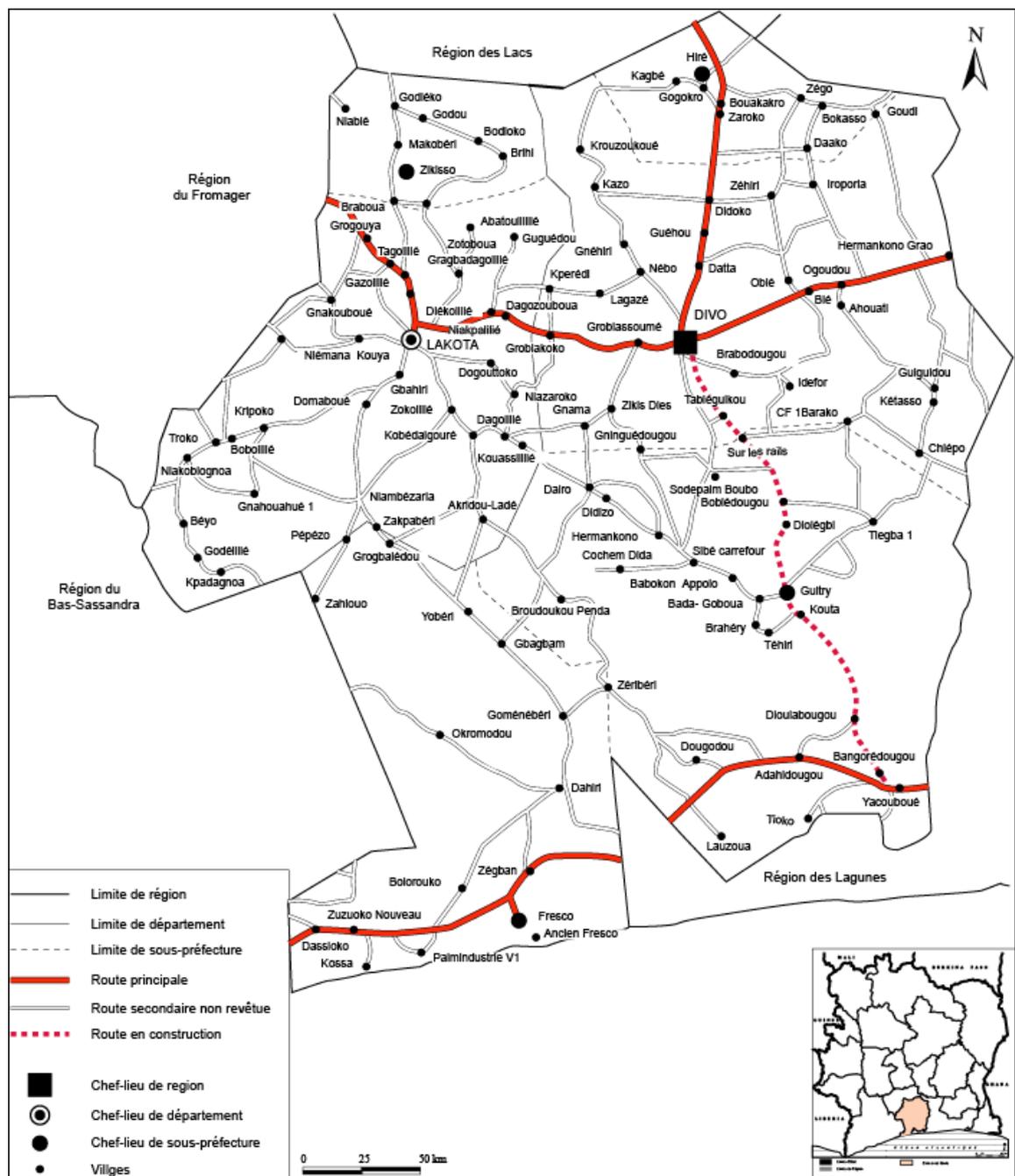
* Enseignant-Chercheur Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université de Cocody-Abidjan, 22 BP 744 Abidjan

Leurs habitudes et leur existence apparaissent dépendre d'événements se déroulant en des lieux parfois éloignés et entretenant des relations d'échanges avec leur métropole qui en retour les diffuse sur l'espace national.

Tel est le cas de la crise alimentaire globale qui touche de plein fouet les villes entraînant la problématique de l'alimentation convenable de la population urbaine de plus en plus croissante. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer cette conjoncture économique alimentaire en rapport avec des facteurs aggravants : Explosion de la demande due aux nouvelles habitudes de consommation dans les pays émergents, baisse de l'offre suite aux mauvaises récoltes dans quelques grands pays exportateurs (Thaïlande, Chine, Indonésie), épuisement des stocks internationaux, anticipation sur les prix et spéculation sur les denrées alimentaires devenus valeurs refuges dans un climat économique et financier morose, volonté de certains pays exportateurs de réserver leur production au marché intérieur et surtout la course aux agrocarburants. Ces facteurs ont joué et continuent de jouer à différents niveaux sur la hausse généralisée des prix des denrées alimentaires. Mais ils ne sont en aucun cas les seuls à expliquer la situation. Des facteurs endogènes comme la dépendance du pays à l'égard des exportations de produits primaires qui lui permet d'acquérir des devises nécessaires à son développement ont occasionné une généralisation d'une agriculture commerciale d'exportation même dans les campagnes au détriment d'une agriculture nourricière, de subsistance. Face à une telle situation aussi mondiale soit elle, comment Divo, ville secondaire ivoirienne arrive-t-elle à satisfaire les besoins alimentaires de sa population ? Comment a-t-elle vécu la hausse conjoncturelle des prix des denrées alimentaires ? Et enfin quel est l'impact de cette crise dans cette ville ? Ainsi à partir de l'analyse des flux des produits alimentaires sur les différents marchés de la ville de Divo, nous montrons comment la ville réussit tant bien que mal à capter en partie des volumes de produits vivriers qui demeurent sous l'emprise du principal foyer de consommateurs qu'est Abidjan à quelques encablures de là.

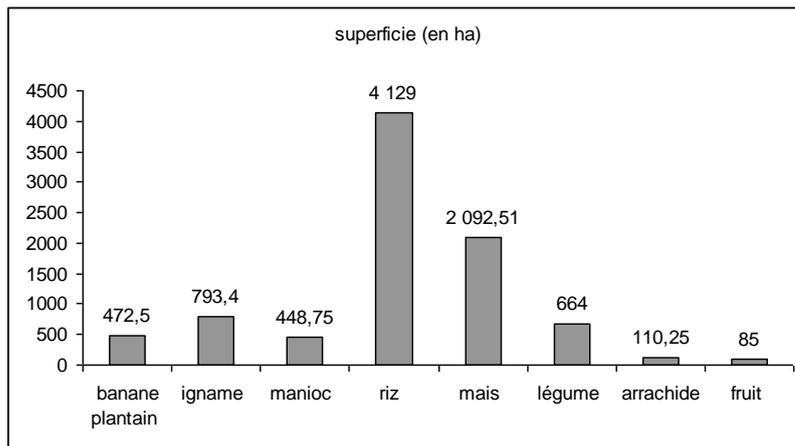
I. Divo et sa région, bassins de productions vivrières autosuffisants ?

Chef lieu de la région du sud Bandama et du département de Divo, la ville de Divo est située à 198 Km de la capitale économique, Abidjan. Elle est limitée de l'Est au Sud-Est par le département de Tiassalé, à l'Ouest par le département de Lakota, au Nord par la sous-préfecture de Hiré watta et au Sud par celle de Guitry. Elle s'étend sur une superficie de 9000 hectares. C'est aussi une ville carrefour qui permet de relier plusieurs villes dont Tiassalé, Hiré, Lakota, Gagnoa, Guitry, Fresco (carte 1 p 4). Cette situation géographique lui confère des atouts favorables à la circulation de certains flux de produits vivriers pour son approvisionnement.



A cette situation de ville carrefour, s'ajoute la fertilité des terres, les présences de nombreux bas-fonds et cours d'eaux (Guélé, Bokodou...), qui permettent la pratique de plusieurs types de cultures vivrières. On y note également un climat favorable à la pratique d'une agriculture de subsistance avec une abondance de la pluviométrie. Ces diverses potentialités favorisent la multiplication des espaces de production et une croissance relative du niveau de la production vivrière dans la région (voir graphique p. 4).

Répartition des superficies par spéculation



Source : Agence Nationale pour le Développement Rurale, septembre 2007

Les céréales constituées essentiellement de riz (4 129 hectares) et de maïs (2092 hectares), occupent l'essentiel des superficies. Ces deux cultures interviennent dans les habitudes alimentaires de la population. Ensuite viennent les espaces occupés par les féculents essentiellement composés de banane plantain (472,5hectares), d'igname (793,4 hectares) et de manioc (448,75 hectares). Les légumes occupent également des superficies importantes soit 664 hectares. La multiplication de ces espaces de productions vivrières s'explique par de grands problèmes rencontrés par le monde agricole ivoirien. Pendant longtemps, l'essentiel des exploitations agricoles était orienté vers une agriculture de rente et d'exportation, mais depuis lors, la stabilisation des prix et la garantie du revenu aux producteurs, n'ont guère bénéficié des embellies des cours internationaux. Cela a été un facteur déterminant dans l'abandon du cacao et café au profit du vivrier. Selon les acteurs du vivrier, ce secteur offre une garantie à une vie décente, que n'a pu leur donner la filière café-cacao qui ne propose qu'une activité saisonnière. Le vivrier marchand, quant à lui est productif et assure aux acteurs des revenus annuels. C'est dans ce cadre que Divo et sa région sont devenus des bassins de production du vivrier au profit des grandes agglomérations urbaines du pays et particulièrement Abidjan. A cet effet, elles produisent respectivement 144 tonnes de bananes plantain, 248 tonnes de d'ignames, 297,5 tonnes de manioc doux. La production céréalière dans la région n'est pas en reste. C'est une zone qui en produit à hauteur de 1000 tonnes. Il s'agit de riz de bas fond 400 tonnes, 500 tonnes de maïs et 100 tonnes de riz irrigué et de plateau soit environ (2%) de la production nationale de riz. Cette production ne couvre pas les besoins alimentaires de la population de l'agglomération urbaine de Divo estimé à 135 224 habitants en 1998. Pour ce faire, la ville a donc recours à d'autres espaces de ravitaillements *extramuros* à l'image de la côte d'Ivoire. Ainsi, le pays importe-t-il chaque année près de 800.000 tonnes de riz des pays asiatiques (Inde, Thaïlande, Chine) et Divo en reçoit près de 15 000 tonnes soit environ (1%) des importations.

Divo et la hausse conjoncturelle des prix mondiaux des denrées alimentaires.

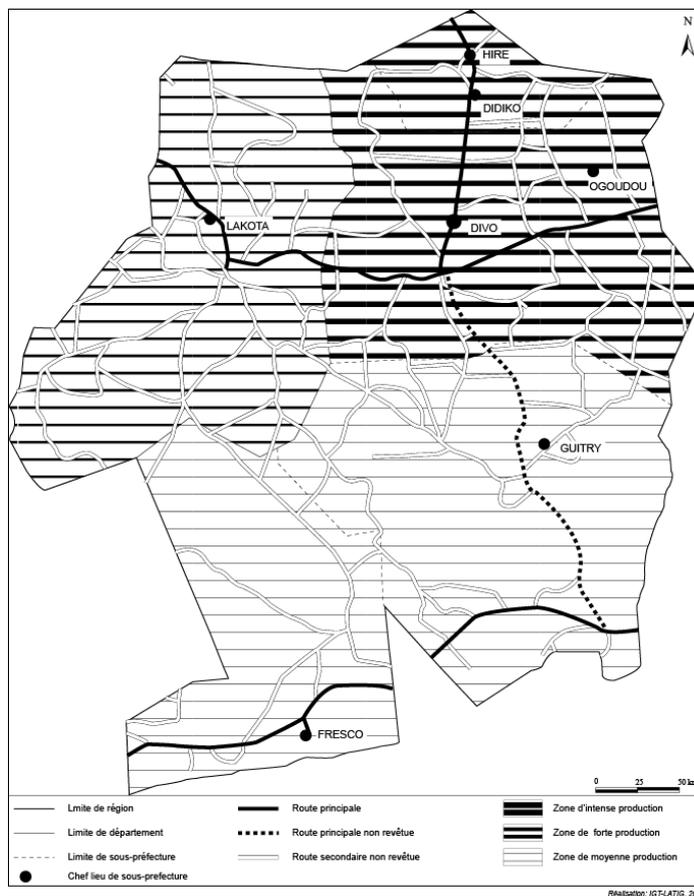
La fumée des récentes émeutes de la vie chère s'étant dissipée, il nous fallait revenir sur ces événements à l'échelle d'une ville secondaire ivoirienne en portant un regard sur cette crise alimentaire que le Commissaire européen au développement Louis Michel qualifie de « tsunami économique et humanitaire » (Brunel, 2008). Bien que Divo produise du riz et

d'autres produits vivriers, cette offre est insuffisante pour nourrir sa population, sachant qu'une grande partie de cette production est captée par l'agglomération Abidjanaise à travers divers circuits de commercialisation. Il s'agit des circuits animés par les coopératives de commercialisation et de façon individuelle bord champ par des agriculteurs en quête de devises pour leur épanouissement. Cette dernière façon de vente est le circuit direct qui est un système de commercialisation dans lequel le producteur vend directement au consommateur. Il ya aussi un autre système qui consiste à céder son produit sur les marchés aux détaillants-revendeurs au lieu de les vendre directement aux consommateurs.

Quant au circuit indirect c'est un système de commercialisation qui fait intervenir un nombre important d'intermédiaires. Il s'agit de producteurs demi-grossistes, producteurs-collecteurs, producteurs demi-grossistes-détaillants. A ces deux mécanismes s'ajoute le circuit court qui s'organise généralement dans un périmètre n'excédant pas 50 kilomètres, et concerne, dans le cas de Divo, la plupart des féculents (banane plantain, manioc frais et dérivés), quelques oléagineux (graine de palme), fruits et légumes produits dans cette échelle de parcours.

Ce circuit établit une relation entre les producteurs et détaillants/demi-grossistes. A ce niveau, des demi-grossistes-collecteurs locaux jouent quelquefois des rôles d'intermédiaires dans le transfert des produits sur ces différents marchés. C'est à travers ces types de circuits et de réseaux complexes enchevêtrés que fonctionne l'approvisionnement intra-muros de la ville (voir carte 2).

Carte n°2 : Les zones de ravitaillement naturel de la ville de Divo



Cependant les flux en direction de la ville sont imprimés et intensifiés en fonction des distances qui la séparent des localités et la praticabilité des voies de circulation. C'est ainsi que les flux sont intenses entre Divo et Ogoudou (voie bitumée), et faible entre Divo et Guitry-Fresco à cause de la non praticabilité des voies reliant ces localités à Divo en toute saison. Ces différents mécanismes de commercialisation et l'impraticabilité de certaines voies de communications en toutes saisons entraînaient déjà la rareté des produits sur les différents marchés de la ville. Et la formation des prix sur les marchés de la ville s'en ressentait également. Ainsi les prix variaient-ils aussi bien en fonction des saisons de l'année qu'entre différents acteurs du vivrier. C'est dans ce cadre que le prix des produits pendant la saison pluvieuse était différent de celui de la saison sèche, voire de la fin de cette saison de récolte. Tels étaient le cas des prix du principal aliment de base de la population urbaine de Divo (le riz dans toutes ses variétés). Ainsi le sac du riz local blanchi valait au mois de septembre 2007, 12 000 F CFA. Au mois de décembre 2007 à janvier 2008, le prix était passé de 11 000 à 13 500F Cfa le sac de 50 Kg (Bollou, 2009). Malgré cette variation, les prix restaient relativement acceptables pour les populations, car « *la sécurité alimentaire n'était pas mise réellement en danger dans la mesure où les marchés internationaux se chargeaient, en théorie, d'approvisionner les marchés locaux urbains* » (Delcourt, 2008) dont celui de Divo en produits alimentaire de base provenant des agriculteurs du Nord (Etats-Unis, Europe) en situation de surproduction. Ces derniers sont d'autant plus compétitives qu'ils bénéficient d'une généreuse aide publique (subsides à l'exportation d'abord, remplacés ensuite par des aides directes) que n'ont malheureusement pas leurs homologues des Suds. Cette forme d'ouverture et de dérégulation des marchés agricoles favorise les Etats en situation de surproduction et leur permet d'écouler leurs excédents, en permettant aux pays en développement d'améliorer leur situation économique sans avoir à se préoccuper de leur sécurité alimentaire. C'est cet argumentaire qui a valu en 1977 la dissolution de la SODERIZ (Société de Développement de la Riziculture) en Côte d'Ivoire.

C'est dans ce même esprit que sont signés les divers accords de libre-échange régionaux, bilatéraux, bi-régionaux, de même que les accords de Marrakech en 1995 qui établissent, avec la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), un autre cadre de domination et d'anéantissement de l'agriculture nourricière locale en offrant aux pays développés un cadre global légal pour la libéralisation des échanges agricoles. Cette situation a eu en partie pour conséquence à porter les prix des produits à un niveau bas, à accentuer la concurrence des produits internationaux sur les économies rurales locales et à laminer le petit producteur du vivrier devenu incapable de tirer un revenu suffisant de son activité au point de nuire à la sécurité alimentaire de la Côte d'Ivoire.

Mais aussi, l'importation des denrées alimentaires a cet autre avantage à rapporter des taxes au pays au titre des droits de douane à hauteur de 70% des recettes. Et ce processus s'est même accompagné d'une politique de développement de l'agriculture d'exportation (café, cacao, hévéa, palmier à huile et aujourd'hui l'anacarde). Ces cultures affichent pour la plupart de bonnes performances. Ainsi le pays produit-il 969 116 tonnes de Cacao, 170 849 tonnes de café, 188 160 tonnes de caoutchouc, 239 356 tonnes d'anacarde et 291 413 tonnes de banane (MINEFI, 2007). Ces différentes politiques ont en effet, favorisé la dépendance du pays à l'égard du marché international pour certains biens de consommations comme le riz, le blé. C'est en ce moment qu'intervient la hausse généralisée des prix de certains produits par fait essentiel des pays exportateurs, du développement de l'agrobusiness et des entreprises agro-exportatrices.

L'envolée des cours céréaliers mondiaux et pétroliers, conjuguée à l'insuffisance de la production locale, a accentué l'inflation des prix des produits alimentaires dans le pays et particulièrement à Divo. Les prix du pain, du riz, des produits à base de maïs, du lait, de l'huile, du soja et d'autres denrées vivrières de base ont fortement augmenté ces derniers mois dans la ville. S'agissant du riz, le sac de gros grains appelé communément "riz Gbagbo" est passé de 15.000 FCFA à 17.000 FCFA puis à 19.500 FCFA en moins d'un mois. Le sac de 50 kg du riz "maman" coûte désormais 20.000 FCFA contre 14.500 FCFA par le passé. Le sac de riz de 25 kg, 100% brisure de marque "Uncle Sam" est désormais vendu à 8000 FCFA alors que son prix variait entre 6.500 FCFA à 7.500 FCFA. Le riz de 50kg de la même qualité est vendu à 15.000 FCFA. Il était à 12.000 FCFA. Le sac de riz de luxe de 25kg est passé de 12.000 FCFA à 13.000 FCFA voire 15 000 FCFA. Même le prix du sac « déni cachia^{*} », de 50 kg est vendu à 15.000 FCFA contre 13.000 FCFA par le passé. Le riz local pourtant produit dans la région a aussi subi une hausse de son prix à hauteur 50 % de son prix initial 20 000 F CFA.

Comment Divo, ville secondaire a-t-elle vécue cette hausse des prix ? Cette ville à l'image des villes ivoiriennes n'est qu'un concentré démographique sans activités industrielles probants. Elle est peuplée de fonctionnaires, de personnes intervenant dans le commerce, l'informel et d'agriculteurs qui ont quitté leurs campagnes faute de pouvoir tirer un revenu suffisant de leur activité (135 224 habitants). Cet exode rural vient grossir la ville, « *aggrave le problème alimentaire en créant la ville démographique qui compte sur une nourriture importée à bas prix pour se nourrir et en privant les campagnes d'une paysannerie qui aurait pu permettre d'alléger la facture* » (Brunel, 2008) alimentaire de l'Etat Central. Ces groupes de population à faible revenu sont les plus touchés par cette inflation, étant donné que la part de la nourriture dans leurs dépenses totales est élevée. Les pauvres des zones urbaines, ainsi que les agriculteurs qui ne produisent pas assez, comptent parmi les plus touchés, car ils dépendent du marché international pour se procurer ce qu'ils mangent. Pourtant dans cette ville les manifestations qualifiées d'émeutes de la faim, expression de mécontentement contre la vie chère qui ont eu lieu à Abidjan, n'ont même pas connu un début. Pourtant la population semblait être concernée par ce qui se passait à Abidjan et même bien au-delà. Cette situation s'explique par le fait que les enjeux qui font naître ces protestations les éloignent souvent de la seule problématique alimentaire. En effet ces protestations se sont déroulées dans un contexte national conflictuel en omettant les véritables problèmes alimentaires que rencontrent les populations urbaines.

Au total, la hausse généralisée des prix des denrées alimentaires de base notamment ceux du riz ont montré la nécessité de revoir la politique agricole du pays directement imputable à l'échelle des villes régionales. Certes, les différentes protestations liées à la cherté de la vie n'ont pas connu un réel engouement à Divo, mais ces « émeutes de la faim » mettent en évidence l'extrême vulnérabilité du secteur du vivrier et montre la dépendance des populations à l'égard des importations alimentaires. Pourtant, des arguments humains et écologiques ne manquent pas pour développer une production interne que ces populations consomment. Il suffit simplement de rendre praticable les voies de communication pour diffuser les excédents sur les marchés de la ville.

* Riz de qualité médiocre consommé par les revenus modestes

II. L'impact de la crise alimentaire mondiale sur l'agglomération urbaine

Analyser l'impact de la crise alimentaire mondiale à l'échelle d'une ville secondaire revient à parler des manifestations de cette crise au niveau national et ses répercussions sur l'ensemble des villes en interconnexion dynamique avec non seulement la capitale économique Abidjan, mais aussi avec le reste des villes du monde. L'impact de cette crise reste tout de même difficilement analysable à l'échelle de l'agglomération urbaine de Divo en raison de l'insuffisance d'information sectorielle sur la question. Nonobstant cette situation les émeutes de la faim ont été une manifestation contre la mondialisation et contre les systèmes de régulations du commerce mondial. Eux qui ont laminé la production vivrière locale par l'invasion de produits agricoles à bas prix et encouragés par les gouvernants pour alléger les budgets consacrés à dynamiser la productivité nationale vivrière. Les manifestations de rues contre la vie chère dans les villes ivoiriennes viennent mettre à nu le fonctionnement de ces systèmes. Même si les répercussions de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers ont été ressentis dans le panier de la ménagère, à travers la réduction drastique de la consommation des produits de base, elle agit aussi sur le développement humain. Il s'agit notamment de la scolarisation des enfants et subventions aux besoins de l'ensemble de chaque foyer. Pour donc remédier à la situation un certains nombres de mesures a été pris par les gouvernants pour calmer les émeutiers et atténuer les effets de la flambée des prix en supprimant les taxes sur les produits de premières nécessités importés (riz, farine de blé, sucre, huile alimentaire), procédé aux contrôle des prix et subvention de la consommation de carburant. A l'échelle de la ville de Divo ce qui est frappant c'est le changement d'habitude alimentaire de la population urbaine. Ainsi au cours de quatre derniers mois après les « événements de la faim », la consommation d'autres produits primaires autres que le riz a vu leurs volumes croitre. Tel est le cas de la banane plantain, du manioc doux, du maïs et bien d'autres féculents (voir tableau).

Tableau 1 : Volumes des produits de consommation courante au cours des quatre derniers mois de 2008 à Divo

Mois	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Spéculation en Tonnage				
Banane plantain	217,950	498,450	886,300	670,600
Manioc	13,700	2,900	11,200	13,650
Maïs	21,100	97,750	37,9	85,500
Riz local	10,100	20,400	28,200	11,800

Source : OCPV (*Office pour la commercialisation des produits vivriers*), 2008

Au niveau national le gouvernement ivoirien a mis en œuvre en juillet 2008, un programme d'urgence pour la réalisation de nouvelles stratégies de développement durable de la filière riz. Ce programme doit aboutir à l'autosuffisance alimentaire du pays en riz d'ici à 2012 et permettre de constituer des stocks à partir de 2017. Le gouvernement a prévu, pour la réalisation de cet objectif, d'injecter environ 18 milliards de francs CFA (environ 36 millions

de dollars) afin d'accroître la production de riz qui devra passer de 700.000 tonnes à 900.000 tonnes par an. Ce programme devrait permettre également de créer quelque 6.000 nouveaux emplois et de réactiver environ 35.000 bas-fonds de riz dans le pays. Autre mesure mis en œuvre est l'adoption par le pays d'une nouvelle politique de développement de la culture du riz, avec le soutien de la République populaire de Chine, pour l'aménagement hydro agricole de 1000 hectares (ha) dans deux départements de la Côte d'Ivoire repartie comme suit : Danané 500 ha et Divo 500 ha. Dans cette dernière ville, seulement 443 ha ont été mis en exploitation avec une production 1463 tonnes réalisés par 947 producteurs en 2007 à l'aide de moyens moderne (voir photo 1).



Photo 1 : Un tracteur aménageant une parcelle pour l'ensemencement du riz à Guiguidou dans la sous-préfecture de Divo. (Cliché de Abonin Désirée, mars 2008)

Les mesures à l'importation et celles favorisant la relance de la production se sont concentrées principalement sur le riz. Ceci s'explique par l'importance de cette céréale dans l'alimentation des populations et également par les potentialités d'accroissement de sa production.

Les mesures de défiscalisation (suppression des droits de douane et de la TVA) des produits importés font l'objet d'un vif débat. Les opinions publiques et une partie des administrations estiment que les commerçants n'ont pas ou peu répercuté les allègements des taxes sur les prix aux consommateurs. Le litre d'huile est toujours vendu entre 850 francs et 900 francs contre 650 francs, il y a quelques mois. Le savon et le lait connaissent une hausse allant de 25 à 80%. Le morceau de savon de 300 F coûte 400 ou 450 F depuis quelques jours. Le grand format du « savon BF » est passé de 550 à 600 FCFA. "Les droits de douanes et la TVA de 18% ont été appliqués sur toutes les marchandises dont disposent les commerçants actuellement. Toutefois, dans un contexte de hausse continue et importante des prix internationaux, il est difficile de relier la baisse des droits de douane et l'évolution des prix à la consommation. Néanmoins, la défiscalisation des importations a contribué à atténuer la dureté de la saison de soudure. Elle a également limité la transmission de la hausse des prix depuis les marchés internationaux vers les marchés de la ville. Ces mesures ont eu pour principal effet de rassurer l'opinion publique. Elles ont eu peu d'impact sur les flux commerciaux puisqu'elles ont été contournées par les commerçants. Par contre, ces contournements étant coûteux, ces mesures se sont traduites par une hausse des prix pour les consommateurs des zones déficitaires et de grande agglomérations concentrant un grand nombre de consommateurs (Abidjan) et une

baisse des prix pour les producteurs des zones excédentaires dont Divo pour des produits comme la banane plantain (voir Photo2).



Photo 2 : Exposition à la vente sur un marché de la ville de bananes plantains. Un lot de quatre coûte 200 francs CFA. (Photo Bollou, mars 2008).

De plus, ces mesures ont des impacts budgétaires considérables, en particulier à cause de la perte de recettes fiscales qu'elles engendrent à hauteur de 150 milliards FCFA (environ 300 millions de dollars) de dépenses annuelles. Et la répercussion des taxes est immédiate sur les populations à travers la hausse généralisée des prix. À cela s'ajoutent les coûts des mesures de soutien à la production agricole et des subventions à la consommation.

Conclusion

Cette contribution montre comment une ville secondaire ressent la mondialisation. Malgré des atouts importants pour le développement d'une agriculture nourricière, la ville de Divo à l'image de toute la Côte d'Ivoire fait face à l'invasion de son espace urbain par des produits alimentaires de base à bas prix. Ce système bien que favorisé par les gouvernants et les organismes mondiaux de régulations met à mal le développement d'une agriculture vivrière locale. Alors on assiste donc à une ruée vers les villes des paysans libérés par cette politique et qui ont du mal à subvenir à leur besoins et à celui de leurs familles. Nourrir cette population urbaine croissante devient problématique même si l'Etat en tire un certain profit à travers les taxes sur les importations. La hausse généralisée des prix des produits alimentaires et pétroliers sont une réponse à cette dépendance de l'Etat central vis-à-vis des agriculteurs du Nord. Les émeutes de la faim survenues ces derniers mois à la faveur de cette situation sont, non seulement une révolte contre les gouvernants mais aussi contre la mondialisation et les entreprises de l'agrobusiness.

Pour apaiser ces tensions des mesures d'urgence ont prises. A savoir : la mise en œuvre en juillet 2008, d'un programme d'urgence pour la réalisation de nouvelles stratégies de développement durable de la filière riz. Ce programme doit aboutir à l'autosuffisance alimentaire du pays en riz d'ici à 2012 et permettre de constituer des stocks à partir de 2017. Le gouvernement a prévu, pour la réalisation de cet objectif, d'injecter environ 18 milliards de francs CFA (environ 36 millions de dollars) afin d'accroître la production de riz qui devra

passer de 700.000 tonnes à 900.000 tonnes par an. Ce programme devrait permettre également de créer quelques 6.000 nouveaux emplois et de réactiver environ 35.000 bas-fonds de riz dans le pays. Les mesures de défiscalisation (suppression des droits de douane et de la TVA) des produits importés ont été également prises.

Ces mesures concernent à la fois l'accès des consommateurs à l'alimentation et la promotion d'une certaine indépendance des importations, mettant ainsi fin à une période où les arbitrages semblaient être plus en faveur des consommateurs que des producteurs.

Ces décisions impliquant la relance de l'agriculture laissent espérer que des mesures plus structurantes seront prises afin d'appuyer les producteurs. Mais la question posée par ces mesures est celle de leur viabilité. En effet, les mesures mises en place supposent des financements publics importants qui risquent de ne pas être soutenables à terme. Et cela pose plusieurs questions:

- les investissements effectués seront d'autant plus rentables que le prix du riz sera élevé, ce qui va à l'encontre des intérêts des consommateurs. Le soutien à la production sera-t-il maintenu en cas de baisse durable des cours internationaux du riz? En outre, la régulation du marché du riz, telle que certains États l'ont imaginée, impliquera des arbitrages complexes entre la facilitation de l'accès à la nourriture et la promotion de prix aux producteurs rémunérateurs.

- les plans de relance ne considèrent le plus souvent que des aspects techniques de la production et ne se placent pas dans un espace régional ouvert dans lequel s'exerce une certaine compétitivité entre les bassins de production. Aussi serait-il important de promouvoir d'autres habitudes alimentaires pour ne pas axer les besoins alimentaires de la population sur un seul produit. Ceci aurait l'avantage de permettre à la population de varier un temps soit peu son alimentation.

- la question de la commercialisation a été peu abordée alors que l'atomisation de la production et la concentration des commerçants peut empêcher une mise en marché et un approvisionnement des marchés de consommation efficaces.

Bibliographie.

- BOLLOU, N (2009), Etude géographique des marchés urbains de Divo, mémoire de maîtrise, Université d'Abidjan-Cocody, 112 p, dir Aलोcо N'guessan.
- BRUNEL S(2008), la nouvelle question alimentaire, in les enjeux de la crise alimentaire mondiale, Paris Hérodote, revue de géographie et de géopolitique p14-30.
- CHALEARD J-L (1996), Temps des villes, temps des vivres, l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 661 p.
- CHARVET J-P (2007), *L'agriculture mondialisée*, documentation photographique, la documentation Française, n°8059, 63 p.
- DUFUMIER M, (2007), *Agricultures africaines et marché mondial*, France, LDG, 83 p.
- JEUNE AFRIQUE (2009), La côte d'Ivoire et son potentiel économique, les guides écofinance, paris, 82 p.
- LANCON F et MENDEZ DEL VILLAR P, (2008), La flambée des prix mondiaux du riz : crise conjoncturelle ou mutation durable ?les enjeux de la crise alimentaire mondiale, Paris Hérodote, revue de géographie et de géopolitique p 156-173
- Ministère de l'Economie et des Finances. (2007), *Les Chiffres clés de l'économie ivoirienne*. Trésor public de Côte d'Ivoire-la fiscalité, 2 pages.
www.trésor.gov.ci/investir/chiffres-clés.htm-48 K, [consulté le 10/03/2008]

- NASSA D. (2008). Abidjan : rue du commerce et rue des jardins d'Abijan à l'épreuve de la mondialisation. Communication au colloque sur perspectives de la géographie en Afrique subsaharienne. Université d'abijan-Cocody.15p
- NASSA D. (2007). Voyageurs sur les marchés routiers en Côte d'Ivoire. In Géotrope, revue de géographie et d'environnement n°1, PUCI, Abidjan, Université de Cocody Abidjan, P 20-34 .
- UEMOA (2002), *Côte d'Ivoire, Propositions d'investissement dans le domaine de la sécurité alimentaire*, FAO, 30pages.
www.africatine.com/ci/nouv_pana.asp?no-nouvelle=400843&no-categorie=1-54k, [consulté le 15/01/2008].
- WILHEM L. (1997), Les circuits d'approvisionnement alimentaires des villes et le fonctionnement des marchés en Afrique et à Madagascar. Communication, « aliments dans les villes » FAO, 60 pages [http : //http.fao.org/docrep/fao/003/AB 787 F00 pdf](http://http.fao.org/docrep/fao/003/AB787F00.pdf), [consulté le 08/09/2007].